

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SECONDAIRE DE MIRABEL
8 septembre 2022, 18h00
Bibliothèque de l'école

Procès-verbal

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Mme Nathalie Flamand ouvre la séance à 18h02

Présences :

NOMS	MEMBRES	PRÉSENCE	ABSENCE
Nathalie Flamand	Directrice	X	
Nadine Beaudry	Directrice adjointe		X
Anne-Marie Lebel	Parent	X	
Éric Brisebois	Parent	X	
Isabelle Viau	Parent		X
Jean-François Proulx	Parent	X	
Mélanie Primeau	Parent		X
Sandra Laforest	Parent	X	
Annick Gagnon	Parent	X	
Christine Nadon	Parent substitut		X
Marie-Claude Laplante	Parent substitut	X	
Catherine Aiguillon	Enseignante		X
Isabelle Baril	Enseignante		X
Sandra Dubois-Duplessis	Enseignante		X
Félix Gauvreau	Enseignant		X
Isabelle Marineau	Enseignante		X
Julie Ricard	Enseignante		X
Isabelle Vézina	Enseignante		X
Marie-Josée Tremblay	Technicienne en loisirs		X
Maxim Proulx	Élève	X	
Xavier Méthot	Élève		X

Constatation du quorum.

CE20212022-44

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Annick Gagnon propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE20212022-45

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MAI 2022

À modifier dans la liste de présences : Mme Maxim Proulx aurait dû être inscrite comme présente.

Suivi du procès-verbal du 25 mai 2022 par Mme Flamand :

5. RÉSULTATS DU SONDAGE SUR L'UNIFORME

La modification du code de vie, qui a consisté à retirer le bas de l'uniforme dans le code vestimentaire, semble bien se vivre chez les élèves et le personnel scolaire. Le peu de gestion à faire concerne la mauvaise compréhension du nouveau règlement par les élèves. Les interventions sont faites dans un but d'éducation et les élèves ne montrent pas de signe de revendication.

M. Proulx propose l'adoption du procès-verbal.

CE20212022-46

4. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Aucune parole à l'assemblée.

5. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Gagnon nous informe que le principal sujet de la dernière rencontre a été Nutri-Déli. Il y a eu un changement de propriétaire et la CSSRDN recevra une offre de service de la part de cette entreprise. Un retour à ce sujet sera fait éventuellement au comité de parents, dont la prochaine rencontre aura lieu le lundi 12 septembre 2022.

6. SORTIES ÉDUCATIVES

Mme Flamand présente les sorties prévues pour les élèves pour les prochains mois.

Le 19 septembre, une sortie au Vieux-Port de Montréal serait offerte aux élèves de 5e secondaire. Les élèves n'auraient rien à déboursier puisque les frais encourus seraient couverts par une mesure budgétaire.

Une sortie pour le groupe *d'art communication* est proposée. Les élèves se rendraient à la société des arts technologiques de Montréal dans le but de découvrir des métiers en informatique. La date est à venir. Les élèves n'auraient rien à déboursier puisque les frais encourus seraient couverts par une mesure budgétaire.

Les 29 et 30 janvier prochains, les élèves de 1^{re} à 5^e secondaire seraient invités à participer, en parascolaire, à une fin de semaine de ski à Stoneham et au Massif. Le coût total chargé aux élèves serait de 385\$ et comprendrait le transport, la location de l'équipement ainsi que la nourriture. Les élèves n'auraient à prévoir que 20\$ pour le repas du retour.

Une demande d'une journée couleur a été ajoutée pour le 30 septembre. Il s'agit d'une journée thématique d'automne avec diverses activités sur ce thème ainsi que l'autorisation de porter un haut en lien avec le thème au lieu du haut de l'uniforme.

Toutes ces propositions sont adoptées de façon générale.

CE20212022-47

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Mme Gagnon, agissant comme présidente pour la séance, présente à l'assemblée le rapport annuel du C.É. 2021-2022, préparé par Mme Viau.

On y dresse d'abord le portrait de l'école. Ensuite, Mme Viau remercie tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite éducative des élèves. On trouve aussi dans le rapport la liste des membres du CÉ, les dates des rencontres, le détail des sujets traités pendant l'année, les formations, le code de vie ainsi que le point récurrent à chaque rencontre pour le suivi de la Covid à l'école. On y explique que le budget de 100\$, réservé normalement pour le CÉ, a été remis à l'école cette année pour l'achat d'accessoires pour les élèves dans le cadre d'une thématique particulière. Le bilan annuel présente également le détail des consultations, adoptions et approbations ainsi que diverses informations sur le fonctionnement du conseil.

Une correction est demandée dans la liste des membres du conseil : il s'agit de Mme Maxim Proulx (et non M. Maxime Proulx).

Une coquille est relevée dans l'utilisation de l'acronyme OPCR.

M. Proulx propose l'adoption du rapport.

CE20212022-48

8. APPROBATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Mme Flamand présente l'évaluation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Elle explique qu'il tente d'être cohérent avec les 3 valeurs de l'école. Les interventions ne sont pas axées sur la répression, mais plutôt sur l'accompagnement positif des élèves

lésés et ceux qui causent préjudice, afin de rester dans un objectif d'éducation. Selon le rapport, on pourrait croire qu'il n'y a aucun cas d'intimidation à l'école, mais on se doute qu'il y en a. Le défi demeure alors que les jeunes parlent et dénoncent les situations d'intimidation et de violence.

Mme Gagnon propose l'adoption de ce rapport.

Mme Flamand présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Elle mentionne l'excellente collaboration avec les policiers. Il y a d'ailleurs eu récemment une offre de service de la part des policiers travaillant en collaboration avec l'école pour des ateliers de prévention avec les élèves de chaque niveau.

Mme Lebel propose l'approbation du plan de lutte.

CE20212022-49

9. QUESTIONS DIVERSES

M. Proulx demande une mise à jour de la situation en mathématique SN pour les élèves de 5e secondaire, qui se sont retrouvés sans enseignant dédié. Il demande si l'option de fournir aux élèves un accès à une plateforme numérique a été envisagée, le temps de trouver un enseignant compétent. Il propose *Sommet Maths*.

Mme Flamand précise que ce sont en effet 4 groupes de maths SN et CST qui sont affectés. La pénurie d'enseignants est responsable de la difficulté à remplacer l'enseignant de mathématique qui a démissionné, mais une personne compétente devrait être engagée sous peu. Mme Flamand demeure cependant ouverte à la suggestion de la plateforme numérique, advenant le cas que personne ne pourrait être embauché rapidement.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Brisebois propose la levée de l'assemblée à 18h32.

CE20212022-50